Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution condamnant la situation des droits de l'homme en Syrie, le 22 novembre 2011.

2011-11-22

La France se félicite de l’adoption à une très large majorité par l’Assemblée générale des Nations unies d’une résolution pour condamner la situation des droits de l’Homme en Syrie. Cette résolution, co-parrainée par plus de 60 États, a été soutenue par 122 États.

Depuis plusieurs mois, le régime exerce sur sa population une répression brutale, qui a occasionné plus de 3.500 morts et des dizaines de milliers de prisonniers, contre lesquels la torture est couramment employée. Cette situation est absolument insupportable. Le régime de Bachar Al-Assad est resté sourd, face aux appels d’un nombre croissant de pays et d’organisations internationales et régionales. Il poursuit ses exactions.

Ce vote illustre la forte mobilisation de la communauté internationale pour condamner ces violations graves et persistantes des droits de l’Homme commises par le régime syrien, pour demander l’arrêt immédiat des violences à l’encontre des civils, pour appeler la Syrie à laisser la Commission d’enquête mise en place par le Conseil des droits de l’Homme faire son travail sur le terrain.

Cette résolution demande aussi au Secrétaire général des Nations unies d’apporter un appui à la mission d’observation de la Ligue arabe, dont nous soutenons la mobilisation et l’action.

La France appelle avec force le régime syrien à entendre le message de l’ONU et à en tirer sans délai toutes les conséquences.

Face à l’extrême gravité de la situation, la France poursuivra, dans toutes les enceintes concernées, ses efforts afin d’obtenir l’arrêt des violations des droits de l’Homme et des exactions contre les civils en Syrie.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 23 novembre 2011

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/183698-alain-juppe-22112011-situation-des-droits-de-l-homme-en-syrie